

AUTRES

/// FUNÉRAIRE ///

Désignation des prestations		A compter du 01/09/2026
CONCESSIONS FUNÉRAIRES		
Concessions Funéraires Enfants de moins de 7 ans	5 premières années	GRATUIT
	15 ans	70,00 €
	30 ans	145,00 €
	50 ans	280,00 €
Concessions Funéraires Autres	15 ans	135,00 €
	30 ans	290,00 €
	50 ans	560,00 €
Dépôt de corps dans le caveau provisoire	6 premiers jours	GRATUIT
	Durée supérieure à 6 jours - Par jour	1,00 €
CONCESSIONS CINÉRAIRES		
Concessions Cinéraires Espace Paysager	Jardinière (6 ans)	80,00 €
	Buis (6 ans)	80,00 €
Concessions Cinéraires Columbarium	Papyrus (6 ans)	80,00 €
	Lotus (10 ans)	195,00 €
	Eucalyptus ou caly ou kérys (10 ans)	195,00 €
Concession Cinéraire Cavurne	15 ans	260,00 €
Les prestations cinéraires mentionnées ci-dessus n'incluent pas la part de l'opérateur en charge de la Délégation de Service Public		
VACATION		
Vacation funéraire	Inhumation hors commune. Fermeture du cercueil en l'absence d'un membre de la famille	23,00 €
	En cas de crémation	
La surveillance de la fermeture d'un ou plusieurs cercueil(s) et la pose de scellés, dans les deux cas énumérés par la loi, ne donnent lieu au versement que d'une vacation unique.		

